NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/2000/75
31 janvier 2000
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 31 JANVIER 2000, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le 10 janvier 2000, le Conseil de sécurité a tenu une séance publique (la 4087e) au cours de laquelle il a examiné la question intitulée "La situation en Afrique : les incidences du sida à l'égard de la paix et de la sécurité en Afrique". En conclusion du débat tenu à cette occasion et à l'issue de nouvelles consultations sur la question, les membres du Conseil ont reconnu que le sida avait des incidences négatives sur la paix et la sécurité sur le continent et à l'échelle mondiale et estimé qu'il était urgent que l'ONU élabore un programme d'action détaillé et effectif afin de lutter contre l'épidémie de VIH/sida. À ce sujet, les membres du Conseil ont indiqué que l'Assemblée générale souhaiterait peut-être examiner le problème du VIH/sida sous tous ses aspects et envisager de proposer de nouvelles stratégies, méthodes, activités concrètes et mesures spécifiques, afin de renforcer la coopération internationale concernant ce problème.

Le Président du Conseil de sécurité

(Signé) Richard C. HOLBROOKE
